

1.

Débitrice: **Fondation de Radio communautaire, FM Dialogues**, Coin-des-Tilleuls 8a, **2502 Biel/Bienne**
2.

Déclaration de faillite: 06.05.2008
3.

Suspension de faillite: 11.07.2008
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 09.08.2008
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00
- Indication:* La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.
- Office des faillites du Jura bernois - Seeland, agence du Seeland

2501 Biel/Bienne
- (00315191)